

RÈGLEMENT DE GESTION SPORTIVE 2026

TIR SPORTIF DE VITESSE

AVERTISSEMENT

Compte tenu des situations sanitaires et géopolitiques actuelles, nous sommes dans l'impossibilité de prévoir avec certitudes, au moment de la rédaction de ce document, que toutes les compétitions pourront se dérouler dans les conditions annoncées.

Ainsi, en fonction de l'évolution du calendrier international, nous serons peut-être amenés à modifier les modalités qui sont définies dans ce document.

Toute modification fera l'objet d'une publication sur le site fédéral et d'une mise à jour des modalités de sélection si besoin.

PRÉAMBULE

La Fédération Française de Tir a la responsabilité de présenter une équipe de France aux Championnats de référence, tels que les Championnats du Monde et les Championnats d'Europe.

Elle peut également engager une équipe de France à diverses compétitions internationales.

A travers ce document, la Direction Technique Nationale propose d'exposer les modalités de sélection des épreuves de TSV.

Il convient en effet de :

- Rappeler les objectifs de la saison sportive 2025/2026
- Définir le rôle du Comité de sélection
- Définir les modalités et les règles de sélection

OBJECTIFS DE LA SAISON 2025/2026

Pour cette saison, l'objectif principal est le suivant :

Championnat d'Europe HG 2026 - Juin - Hongrie

Les objectifs secondaires sont les suivants :

Championnat Pan-American - Septembre - ARUBA

Championnat national USA - Octobre - Pittsburg

Ces échéances constituent les rendez-vous internationaux majeurs de la saison pour la Fédération Française de Tir. Il est donc nécessaire d'organiser une préparation rigoureuse et de poser des principes de sélections, individuels et collectifs, afin de présenter des sportifs capables de remporter des médailles.

Les critères de sélection sont donc définis pour répondre à l'objectif prioritaire :

GAGNER DES MÉDAILLES **DANS LES COMPÉTITIONS DE RÉFÉRENCE**

RÔLE DU COMITÉ DE SÉLECTION

Le Comité de sélection est chargé de sélectionner les athlètes qui représenteront la France dans les Championnats de référence.

Il est composé au minimum de trois personnes :

- Le Président de la FFTir ou son représentant
- Le Directeur Technique National ou son représentant
- La Directrice du Haut Niveau et de la Performance ou son représentant

Le Comité de sélection composera l'équipe de France en tenant compte des résultats, de l'état d'esprit et du comportement de chaque athlète.

MODALITÉS DE SÉLECTION

Catégorie :

Toutes divisions & catégories

Critères d'accès pour une évaluation Équipe de France:

- Être dans le top 5 national
- Effectuer des compétitions internationales de niveau 3, et être au moins à 85% dans la division et catégorie pratiquée
- Être potentiellement médaillable dans les catégories : Junior, Lady et/ou Overall

Critères d'accès pour une entrée directe Équipe de France:

- Gagner un Championnat Intercontinental de niveau 4
- Gagner le Championnat national Américain USPSA/IPSC

- Gagner le Championnat Extrême Euro Open

RÈGLES DE SÉLECTION

Le comité de sélection est chargé de constituer les équipes de France qui participeront aux différentes compétitions, en s'appuyant sur les références internationales.

Un niveau de performance individuelle est exigé pour chaque épreuve. Cette condition est le prérequis à toute discussion en Comité de sélection.

***La liste des sélectionnés sera officialisée et communiquée
au plus tard un mois avant le début des compétitions concernées***